REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Ordre du jour de la séance du Lundi 23 novembre 2026 à 18h30
Salle Harcourt de la mairie de Lumigny

ORDRE DU JOUR

VIE MUNICIPALE

1. Organisation du recensement de la population 2027 – Désignation du coordonnateur communal et des agents recenseurs – modalités d'organisation et de rémunération

FINANCES PUBLIQUES

2. Approbation de l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour des prestations de transport collectif avec conducteur
3. Redevance des performances des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025
4. Approbation du projet d'installation d'une pompe à chaleur réversible à l'école Elémentaire «Rû de la Fontaine» et demande de prime EDF au titre du dispositif Solution durable
5. Fixation de la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques pour l'année scolaire [2026-2027]
6. Tarifs marché de Noël
7. Annulation et remplacement de la délibération fixant le taux majoré de la taxe d'aménagement
8. Fixation du taux majoré de la part communale de la taxe d'aménagement de la ZAE de Nesles

TECHNIQUES

9. Travaux concernant l'enfouissement des réseaux – Programme 2027
10. Approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services (RPQS) d'eau potable et d'assainissement collectif – Exercice 2025

- **Informations diverses**
- **Questions orales**

Le Maire,
Pascale LEVAILLANT